



JE PARTICIPE À MEUDON



Ville de Meudon 6 avenue Le Corbeiller 92195 Meudon





Cas d'étude de l'édition rétrospective du Baromètre de la démocratie locale numérique - 2016-2019



www.jeparticipe.meudon.fr

PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ

TYPE DE COLLECTIVITÉ	Commune
NOMBRE D'HABITANTS	47 000 habitants
DISPOSITIF NUMÉRIQUE DE PARTICIPATION	Plateforme numérique : <u>https://jeparticipe.meu-don.fr</u> en ligne depuis septembre 2018 et dévelop- pée par Cap Collectif
ÉQUIPE EN CHARGE DE LA PARTICIPATION	Service démocratie participative (1ETP)
BUDGET	30 000 euros
	3 400 inscrits sur la plateforme
CHIFFRES À RETENIR	ler budget participatif : 258 projets déposés, 52 éligibles, 1551 participants, 3181 votes
	2e budget participatif : 79 projets déposés, 32 éligibles, 1302 participants, 2894 votes

1





UNE PARTICIPATION JEUNE

La participation a été portée par le nouveau maire élu en 2017. Il a souhaité **donner la parole aux habitants et les laisser décider d'une partie des réalisations** de la ville, d'où la mise en place du Budget Participatif et de cinq conseils de quartier en 2018.

Le numérique semblait dans ce contexte impératif pour pouvoir fournir un support à toutes les démarches de participation à mettre en place.

ORGANISATION

PRÉSENTATION DU SERVICE

La collectivité a **créé un service « démocratie participative » en 2017** avec une chargée de mission, au sein de la direction de la communication, pour prendre en charge les nouveaux dispositifs de participation. Il est possible que le service accueille de manière ponctuelle un stagiaire.

La chargée de mission travaille étroitement avec ses collègues en logistique, en événementiel, ainsi qu'avec les élus et les chefs de projet, particulièrement sur le Budget Participatif. Ses missions sont de **piloter les projets de participation** (Budget participatif, réunions publiques et conseils de quartier) et d'**impliquer les différentes directions « métiers »** sur les questions de participation.

LE BUDGET

Le service n'a pas de budget, puisque les dépenses sont de l'ordre de l'événementiel et de la communication. Le budget de la direction de la communication alloué à la participation est estimé à **30 000 euros**.

LES COMPÉTENCES

La chargée de mission avait travaillé en tant que cheffe de projet web et avait acquis des **compétences en CMS** (Content Management System/ Système de





gestion de contenu) à l'échelle d'une ville. Elle soutient que la plateforme numérique est intuitive et facile à prendre en main, mais elle souligne l'importance des **compétences rédactionnelles** pour animer et faire vivre la plateforme.

LE PRESTATAIRE

Après un **benchmark**, la collectivité a fait appel à un prestataire extérieur pour le développement, la mise en place et la maintenance de la plateforme numérique jeparticipe.meudon. Il s'agit de la civic tech **Cap Collectif**. Le coût de lancement (développement, formation) est



d'environ 12 000 €. Ce montant inclut aussi la formation de l'agent à la prise en main de la plateforme. Aujourd'hui seules les dépenses de maintenance sont renouvelées chaque année (5 000 à 10 000 euros).



LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION À TRAVERS LE DISPOSITIF NUMÉRIQUE

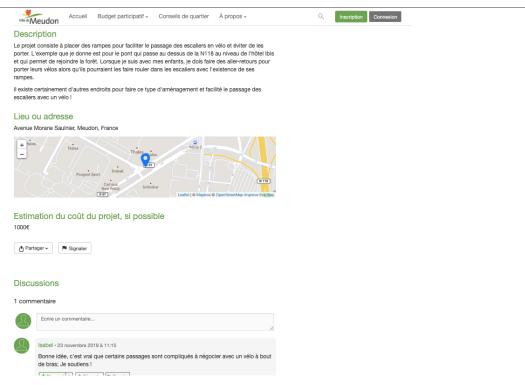
PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME

La plateforme jeparticipe.meudon.fr permet aux citoyens de participer au budget participatif de la ville (dépôt de projet, commentaires sur les projets soumis au vote et vote), de se proposer comme volontaire pour le tirage au sort des conseils de quartier ainsi que de participer à des consultations et questionnaires ponctuels (exemple : choix d'une statue pour une place de la ville).









<u>Figure 1.</u> Description d'un projet du budget participatif 2019 et exemple de commentaire. Source : <u>jeparticipe.meudon.fr</u> consulté le 21 septembre 2020

D'autres fonctionnalités, comme la discussion d'un projet de texte proposé par la ville, par exemple, n'ont pas encore été exploitées par la collectivité.

Pour participer sur la plateforme, il est nécessaire de se créer un compte avec un nom (ou pseudonyme) et une adresse mail.

MOBILISER LES CITOYENS

Les citoyens ont été mobilisés dans leur ensemble. Le but était d'expliquer que tout le monde pouvait participer, soumettre un projet et donner son avis.

Pour cela, tous les **canaux de communication dits « classiques »** ont été employés : panneaux d'affichage, flyers, site internet de la ville, presse, réseaux sociaux (en particulier Facebook), magazine municipal.

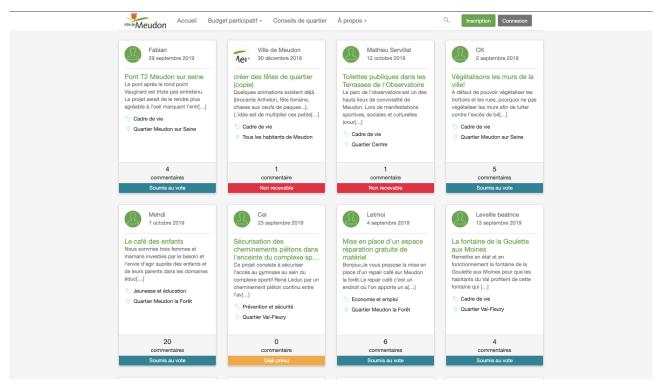
De plus, lors de la seconde édition du budget participatif, les services municipaux ont organisé plusieurs **réunions d'information et d'aide à la construction de projets** afin que ces derniers remplissent les critères d'éligibilité. Un **accompagnement individuel** des porteurs citoyens de projet était également proposé.





ANIMER LA PLATEFORME NUMÉRIQUE

D'une part, la plateforme numérique nécessite une **modération** sur les commentaires des citoyens autour des projets (que ce soit du budget participatif ou autre) en vérifiant qu'ils ne contreviennent pas à au règlement et qu'ils ne soient pas injurieux. Toutefois la chargée de mission a souligné qu'à l'heure actuelle, très peu de modération a été effectuée.



<u>Figure 2.</u> Étape d'éligibilité des projets. Source : <u>jeparticipe.meudon.fr</u> consulté le 21 septembre 2020

RESTITUER LES RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

La synthèse est effectuée par le service démocratie et participation, et consiste au comptage des votes des projets. Aucune réunion de restitution n'est effectuée par les équipes de la collectivité mais elles tiennent informés les citoyens participants des suites des projets auxquels ils ont participé, et tous les habitants en mettant l'avancement desdits projets en ligne. Des articles sont publiés sur le site, les réseaux sociaux et dans le magazine municipal.



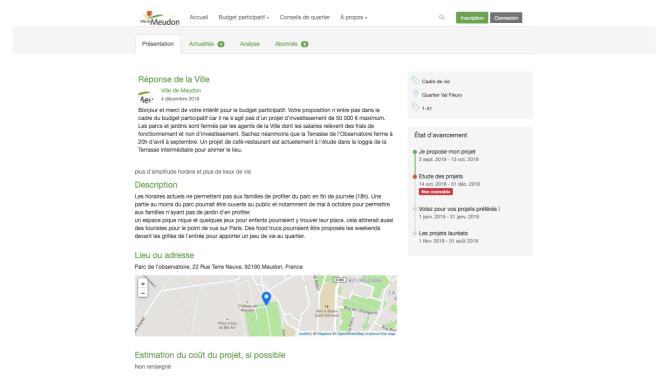


UNE EXPÉRIMENTATION QUI PORTE SES FRUITS... ET SES LIMITES

Du fait de la jeunesse de ces dispositifs participatifs dans la ville de Meudon, les outils numériques n'ont pas encore été soumis à une évaluation. Toutefois, l'expérimentation du premier budget participatif a permis d'observer les points à améliorer.

LA LIMITE DU QUANTITATIF

La première expérience du Budget participatif avait été mise en œuvre dans le but de faire participer le plus de monde possible. La réussite de ce dispositif avait provoqué quelques obstacles, dont la plus importante était **le difficile passage de l'éligibilité des projets**. En effet, pour qu'un projet soit soumis au vote des citoyens, il faut que celui-ci respecte les règles préétablies (le règlement est consultable ici, https://jeparticipe.meudon.fr/pages/le-reglement-du-budget-participatif et consulté pour la dernière fois le 13 janvier 2020) de faisabilité.



<u>Figure 3.</u> Exemple de modération de la ville. Source : <u>jeparticipe.meudon.fr</u> consulté le 21 septembre 2020





Or la première année, sur les 258 projets déposés, seuls 52 ont passé cette première étape, soit 20% des projets. L'année suivante, seuls 79 projets ont été déposés mais 32 ont été retenus pour la phase de vote, soit 40,5% des projets proposés par les habitants.

LE NUMÉRIQUE NE PEUT PAS EXISTER SEUL

À la grande surprise de la chargée de mission, « le numérique n'a pas droit au chapitre pour tous les habitants » et une frange de la population se sentait démunie. C'est pourquoi la seconde édition a fait appel à plus d'interventions en présentiel et surtout à la possibilité de voter en format papier.

Puisque le numérique risque de coûter en participation alors que la ville doit répondre à un devoir d'égalité et d'accessibilité pour tous, il ne peut être conçu comme seul outil de participation. Pour les mêmes raisons, la chargée de mission préfère garder la plateforme numérique actuelle et ne pas aller vers un dispositif numérique plus complexe.

SOURCES

- Entretiens du baromètre de la démocratie locale numérique, édition 2019
- Baromètre de la démocratie locale numérique, éditions 2016, 2017 et 2018
- Enquête autour de la question de l'évaluation des dispositifs de participation au sein des collectivités territoriales, Décider ensemble et D21
- Site de la commune, meudon.fr
- Plateforme multifonction de la commune, <u>ieparticipe.meudon.fr</u>

